



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE MIZOËN

L'an deux mille vingt-deux, le 4 mars à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 25 février 2022

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)

MICHEL Bernard, GONON Florence, VENERA Christophe, GIRAUD Roger, JOUANNY Michèle, VINCENT Denise, SAUNIER Jean-Marc, BERARD Guy

Excusée : PHILIPPE Francine (pouvoir à GIRAUD Roger), PINATEL François, JOUANNEAU Fanny

VENERA Christophe a été nommé secrétaire de séance.

NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 11

EN FONCTION : 11

PRESENTS : 8

VOTANTS : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 9

Délibération n° 2022/04 : Compte-rendu des délégations consenties au Maire

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Considérant les délégations accordées à Monsieur le Maire par délibération du conseil municipal du 8 juillet 2020,

Considérant l'obligation de présenter au conseil municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de ces délégations,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

Renouvellement des adhésions pour 2022 :

- Fédération des Alpagnes de l'Isère : 200 €
- Conseil National des Villes et Villages Fleuris : 50€
- Institut des Risques Majeurs : 80 €
- Association des femmes élues de l'Isère : 60 €
- Association des Maires de France : 246,61 €

Décision du 28 janvier 2022 : acceptation du devis de l'entreprise ROC AVENTURE pour l'entretien annuel 2022 de la via ferrata. Montant du devis : 2 640,00 € TTC.

Décision du 28 janvier 2022 : acceptation du devis de l'entreprise AU MIDI pour le rachat de matériel de cuisine professionnel pour le local des Ors. Montant du devis : 1 100,00 € TTC.

Décision du 21 février 2022 : acceptation du devis de l'entreprise SIRA38 pour l'achat d'un ordinateur portable pour la bibliothèque. Montant du devis : 1 703,51 € TTC.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,
Bernard MICHEL

Date de dépôt en Préfecture :

Date d'affichage : 07 MARS 2022

